

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION,

VAL-BRILLANT.



Un heureux pêcheur:
Paul-Emile Bérubé

A LA SIRENE DU LAC.

Charmante Sirène du lac
Ton émule dans l'antiquité
Par ses chants mélodieux
Attirait les navigateurs
Sur les écueils.

En ce vingtième siècle
Plusieurs pêcheurs de tou-
ladi
Sont par ta personnalité
Vers toi attirés
Pour devenir tes naufragés.

Un vieux pêcheur.
Paul



La Sirène du Lac:
Louise Beaulieu

LE 5^e TOURNOI DE TOULADI: UN SUCCES SANS PRECEDENT.

page 2

VAL-BRILLANT AVEC OU SANS MOULIN

page 5

LE PROJET "DEVELOPPEMENT-LOISIR" EST ACCEPTE

page 14

ce mois:

Référendum.....	2
On bouge.....	3
Opinion du lecteur...	4
Affaires municipales.	6
Les gourmets.....	8
Petites annonces.....	9
Un retour aux sources	10
Gens de chez-nous....	11
Chronique agricole...	12
L'aide sociale.....	13
Les sports.....	15

page deux

LE 5e TOURNOI PROVINCIAL DE TOULADI: UN SUCCES SANS PRECEDENT !

Le 31 mai et le 1er juin fut pour l'association des Pêcheurs et Chasseurs de la Matapédia le couronnement d'au moins cinq années de travail et de persévérance pour réussir cet événement sportir dans la région.

Les statistiques de ce 5e Tournoi provincial de Touladi nous confirment que 100 pêcheurs se sont inscrits et que 79 prises furent enregistrées. Huit pêcheurs ont eu la chance de prendre la limite de trois touladis le samedi et six autres ont réussi le même exploit le dimanche.

Jean-Marie Lavoie de St-Léon-le-Grand a été couronné Champion Provincial, se méritant un trophée et une bourse de 150,00\$, pour la prise d'une truite grise pesant seize livres et huit onces.

Elzéar Sirois de ville de Pohénégamook a été couronné champion régional, se méritant un trophée, une bourse de 125,00\$, pour une grise de huit livres et huit onces.

Roger Héppell d'Amqui s'est mérité un trophée et une bourse de 100,00\$ pour avoir réussi la limite la plus pesante, soit trois touladis pesant ensemble trente livres sept onces.

A la suite de ce succès, il n'est pas impensable d'imaginer que ce tournoi puisse devenir, un jour prochain, un festival de la truite grise. A condition toutefois que les autorités en place, les conseils municipaux conjointement avec les autres organismes œuvrant pour le développement tou-

ristique de la région, collaborent avec les dirigeants de l'association des Pêcheurs et Chasseurs de la Matapédia pour en faire un événement qui, par sa popularité, pourrait apporter un apport substantiel de revenus dans la région. Sur-tout à cette période de l'année, entre la saison de ski et celle du tourisme d'été, où les activités pour attirer les visiteurs sont à peu de chose près inexistantes.

Hommes d'affaires de la région pennez-y sérieusement.

Jean-Guy Pelletier, président du comité du tournoi, profite de l'occasion pour remercier sincèrement, au nom de l'association des Pêcheurs et Chasseurs de la Matapédia, et en son nom personnel, toutes les personnes qui de près ou de loin ont collaboré et participé à la réussite de ce 5e Tournoi Provincial de Touladi.

Association des Pêcheurs
et Chasseurs de la Mata-
pédia

R E F E R E N D U M

Statistiques Val-Brillant

OUI: 41.9%; Province 40.5%
NON: 58.1%; Province 59.5%

Participation:

621 personnes se sont présentées aux 4 pools pour un pourcentage de 83.5%.

1 pool à majorité oui; les 3 autres: non. 8 votes ont été rejetés.



Le PIERRE-BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

rédacteur:

MARCEL AUCLAIR

adjoint:

GABRIEL AUCLAIR

rédaction:

NICOLE BEAULIEU

JEANNINE CARON

YOLANDE PERRON

FRANCOISE TURCOTTE

GERARD OUELLET

photographie:

ELIZABETH LEVESQUE

collaboration

spéciale:

ALBERTE BEAULIEU

NICOLE CARON

JEAN-GUY BOULIANE

THERESE D'AMOURS

JEAN-GUY GAGNON

GAETAN RUEST

production:

ANDRE BELANGER

FRANCE CARON

MARTINE SOUCY

abonnements et

distribution

GILBERTE C. LEVESQUE

DENISE TURCOTTE

FRANCOISE TURCOTTE

VALERE TURCOTTE

742-3831

publicité:

MARCEL AUCLAIR

742-3750

impression:

IMPRESSION DES

ASSOCIES INC.

212 Cathédrale

Rimouski.

tirage: 500 copies

Autres collaborateurs:

IRENE LEBEL

MARTINE PERRON

on bouge ...

CLUB DE L'AGE D'OR

ST-PIERRE-DU-LAC

Pour faire suite à l'histoire du Club de l'Age d'Or du premier numéro de notre journal: Notre Club a reçu à l'automne 1979, \$200. du Gouvernement du Québec, octroi qui est donné annuellement aux Clubs de l'Age d'Or, pour les voyages organisés ou autres loisirs. Cette petite note m'a été remise par M. Adrien Pelletier, ancien président.

A l'assemblée mensuelle de notre Club de l'Age d'Or, du 8 avril dernier, Mme Antoine Roy a été élue présidente en remplacement de Mme Charles-Eugène Beaulieu qui a démissionné pour raison de santé. Mme Emmanuel D'Astous a été élue vice-présidente en remplacement de Mme Irène Soucy. Mme Armand D'Amours a été nommée responsable du comité des goûters. M. Gérard Blouin et Mme Marguerite Aubut sont responsables de la danse. Il y a des activités tous les dimanches avec prix de présence. Tous sont bien-venus.

La fête des Mères a été soulignée le 11 mai, la réception a été organisée par les époux, qui se sont dévoués pour souligner cette fête: vin d'honneur, goûter bien servi, bouquets de corsage remis aux mères membres de

l'Age d'Or et un cadeau à la "Mère de l'année" dont l'heureuse élue a été Mme Valère Turcotte, son cadeau lui fut remis par la "Mère de l'année 1979" Mme Roland Michaud.

Ce communiqué m'a été remis par Mme Antoine Roy, la nouvelle présidente.

Françoise Turcotte

LES FERMIERES

Si ça bouge au local des Fermières, il ne faut pas manquer de regarder un peu plus loin et de voir ce qui se passe lors de nos rencontres. A la réunion du 12 mai, on a parlé du congrès régional qui se tient cette année le 12 juin à Causaps cal.

L'événement est important puisqu'il regroupe les 53 cercles locaux de la Fédération no. 2 lesquels proviennent de 4 comtés soit Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia. Actuellement à l'exécutif régional qui représente 3,900 membres, siègent Mme Françoise Bélanger comme présidente, Mme Germaine Gagné de St-Moise comme vice-présidente, Mme Lucille Forbes de Mont-Joli comme secrétaire et en plus une conseil-

lère par comté. Pour les élections trois délégués par cercle ont droit de vote mais tous les membres, sont invités.

La journée du congrès est toujours très intéressante parce qu'on fait ensemble le bilan des activités de l'année. Chaque conseillère donne le rapport de son comité qu'il soit agricole, consommation, culturel, orientation des cercles ou art domestique. Il s'y tient aussi une exposition inter-cercles où l'on peut admirer les magnifiques travaux exécutés par les membres. Comme on souligné cette année le 60e anniversaire du cercle de Val-Brillant, les Fermières de la paroisse sont attendues d'une manière particulière.

Thérèse D'Amburè
Conseillère du Comté
de Matapédia



MADELEINE R. LAVOIE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BIÈRES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

Libre

AGATHE TURGEON

VAL-BRILLANT

742-3490

5

10

15

Cadeaux,

épicerie, jouets,

articles de pêche.

editorial

LE PIERRE-BRILLANT

L'équipe du Journal de Val-Brillant est heureuse d'entrer chez vous aujourd'hui par l'entremise de votre journal le Pierre Brillant. Ainsi, chaque mois, vers le 15, nous vous visiterons. Rendez-vous de courtoisie pour vous raconter ce qui s'est passé dans notre communauté, pour vous exposer des problèmes, ou, tout simplement, pour vous parler d'avenir. Depuis 2 mois, nous nous efforçons d'assurer notre financement annuel. Les 3000,00\$ dollards nécessaires pour éditer 12 numéros nous viendront de la publicité, des abonnements et des dons. De plus, les deux municipalités feront leur large part en contribuant par des mensualités à l'édition de votre journal. La survie finan-

cière de votre périodique sera aussi assurée par les Loisirs grâce à une soirée-bénéfice.

Pour éditer mensuellement votre journal, il faut beaucoup de travail bénévole et l'appui de la population. Nous avons reçu des abonnements au-delà de nos espérances; nos pages publicitaires se vendent assez bien; et surtout nous avons apprécié les mots d'encouragement que plusieurs nous ont formulés.

Comme les pionniers qui ont bâti cette contrée, l'équipe fonde beaucoup d'espoir dans l'avenir de notre communauté et souhaite que le Pierre-Brillant devienne l'un des Bâisseurs d'un nouveau Val-Brillant.

Marcel Auclair

opinion du lecteur

Cher Comité (du journal)

Je vous félicite pour votre nouveau-né & merci beaucoup d'avoir pensé à nous, gens de l'extérieur. Je le trouve très intéressant à lire et parce qu'étant moi-même de Val-Brillant, c'est toujours bon de savoir ce qui se passe dans l'bout! Et pour être au courant et bien informé, quoi de mieux qu'un journal!

Et en même temps, ceci laisse une grande ouverture aux gens de Val-Brillant, la parole. La nôtre bien sûr! Une parole honnête et remplie d'actualité!

De bonnes et de mauvaises critiques sur votre journal

il y en aurait un bon rapport à faire. Parce que pour un mensuel ??? Pour moi, c'est plus de recherches et plus d'efforts.

Et ne lâchez surtout pas! Je vous encourage en m'abonnant à votre journal, dans l'espoir de lire Val-Brillant pour longtemps encore.

En votre honneur, je vous offre un abonnement pour le "Franco-Albertain", le seul et unique journal de langue française en Alberta.

Hélène Beaulieu, Edmonton

Longue vie au journal de VB

Faisant partie des "gens de l'extérieur de Val-Brillant" j'apprécie beaucoup la naissance de ce nouveau journal et je m'empresse de m'y abonner.

Il va permettre ainsi à beaucoup d'ex-patriés comme moi, de prendre connaissance périodiquement, de ce qui se passe, de ce qui se projette à Val-Brillant.

Et en ce sens, je ne peux que souhaiter longue vie à ce journal et bravo au comité!

Nostalgiquement vôtre

Luc Aubut, Montréal

dossier

VAL-BRILLANT AVEC OU SANS MOULIN!

Les premières fois que nous avons entendu parler d'un moulin de papier dans la Matapédia, ce fut le nom de Val-Brillant qui accrocha tout le monde par surprise. Mais voilà on ne réalise pas un projet d'une telle envergure sans commander de sérieuses études diverses dont l'une pour déterminer le choix du site.

Alors que l'on vient à peine de nous faire connaître la décision qu'une telle usine sera réalisée à Amos en Abitibi où à ce que je sache les ports de mer y sont en core plus éloignés que la Vallée ne l'est de Matane et qu'il en est de même pour le moulin de la Donohue à St-Félicien qui est lui aussi une réalisation relativement récente, je suis de ceux que les arguments en faveur de Matane ne convaincront pas. La décision que nous fera connaître le 18 juin prochain le ministre Bérubé sera plus à saveur politique qu'économique, cela on le sait depuis quelque temps. Mais qu'importe ce moulin, on l'aura dans la Matapédia et mon optimisme demeure en faveur de Val-Brillant.

Que nous réserve l'arrivée d'une telle usine dans un petit village comme le nôtre. Sur le plan du développement économique, nous avons tout près de chez nous l'exemple de New-Richmond et celui des villes de la Côte-Nord pour nous donner une assez bonne idée de ce que seront les retombées.

Avec ce moulin, Val-Brillant passera de la situation de petit village paisible à celui d'une petite ville active. D'une population constituée de nombreux rentiers nous passerons à une population majoritairement plus jeune qui aura beaucoup à faire pour s'organiser et se donner des services de tout ordre. Cela sera bouillant d'activité chez nous.

Je crois que très peu de gens refuseront ces dérangements et le mieux sera d'y participer activement si l'on désire conserver une partie des meilleures richesses de notre milieu.

Déjà de jeunes citoyens issus de Val-Brillant ont commencé à s'y préparer en s'engageant dans des activités à caractères sociales mais qui par l'action débouchent sur cette phase active.

Et si le moulin n'était pas chez nous? Rien ne serait perdu. Le potentiel de Val-Brillant demeure inchangé tant par ses nombreux attraits naturels que par la géographie de son espace qui nous permet d'imaginer facilement le développement harmonieux d'une magnifique petite ville.

Pour y arriver, aucune formule miracle; la seule vraie recette demeure l'initiative de se prendre courageusement en main, de se fixer des objectifs et de passer à l'action. Si la venue du moulin constituerait un départ fantastique il serait tout autant dynamique de travailler à la réalisation d'un parc industriel.

Nous avons l'espace et nous sommes aussi près de Montréal qu'Amqui ne l'est. Pour bâtir, il ne suffit pas de voir grand et pour réaliser quelque chose de grand il n'y a pas que les grands projets pour y arriver. En partant de petits projets de petites industries, on pourrait y arriver. Si la Beauce l'a fait à son échelle, nous aussi on peut.

Gens de Val-Brillant, je vous invite à l'action. N'hésitez pas à donner votre appui et votre support à tous ceux qui désirent bâtir chez nous, ici à Val-Brillant
Gaétan Ruest

les affaires

PAROISSE ST-PIERRE DU LAC

Lors de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse St-Pierre du Lac, tenue le 6 mai 1980, sous la présidence du maire Richard Sirois et des conseillers Jean-Baptiste Cloutier, Roger Thibeault, Lucien Côté, Gérard Ouellet, Doniat Michaud, Charles-Eugène Pelletier ainsi que de Mme Collette Pelletier, secrétaire il nous fait plaisir de vous transmettre les principaux sujet abordés.

En réponse à une demande du conseil insistant sur le besoin de réfection des chemins municipaux, le député M. Léopold Marquis nous informait par lettre que la route Wallace avait de bonne chance d'être renouée dès l'été 1980. Les travaux consisteraient en le soulèvement de la chaussée et le gravelage, ce qui faciliterait de beaucoup le déneigement en hiver. Pour ce qui est de la route Saucier qui avait fait objet d'une demande similaire, le député souligne que les travaux prévus devront être exécutés après la réfection de la route 132 dans ce secteur de façon à pouvoir corriger du même coup l'intersection pour le moins dangereuse de ces deux routes. En réponse à une question du conseiller Jean-Baptiste Cloutier en ce qui a trait à la réfection de la partie reliant le rang trois au "gouvernement", le maire Sirois a répondu avoir eu des entretiens avec le député Marquis à ce sujet et que ce dernier lui avait mentionné que les travaux de gravelage pourraient être effectués dès cet été à même le budget d'entretien. Une autre amélioration annoncée par le maire est la mise en place

d'un nouveau pont avec correction de l'intersection de la route Lauzier et du rang 2 est. Le ministère des transports confirmait également par lettre la signature d'un contrat par les Entreprises Claveau au montant de \$395,993.00 afin de finaliser la construction du chemin reliant Val-Brillant à Ste-Irène. Si l'on ajoute à cela les travaux déjà en cours du rang deux ouest pour un montant de \$500.000 nous pouvons dire qu'un effort sérieux est fait de la part du gouvernement pour les chemins municipaux de notre localité.

Toujours dans le domaine de la voirie, le ministère des transports nous informait que dorénavant les propriétaires adjacents devront céder gratuitement le terrain requis à l'élargissement de la chaussée sauf dans le cas de déplacement d'une courbe et de bâtiments où le ministre dédommagera le propriétaire. De plus \$6,000.00 du kilomètre sera accordé pour défrayer les frais de contrats notariés et la construction des clôtures. Donc si des citoyens désirent faire une demande pour améliorer leur chemin, ils devront au préalable se mettre d'accord entre eux et faire leur part pour l'amélioration de la paroisse en cédant si il y a lieu quelques pieds de leur terrain aux abords de la route généralement en broussailles et obtenir en retour un chemin neuf avec clôtures et entrées neuves ainsi que des fossés adéquats permettant un meilleur drainage. Ce n'est qu'après avoir rempli la condition que votre conseil municipal pourra acheminer votre de-

mande et faire les pressions requises auprès des autorités concernées.

Le ministère de l'environnement a confirmé son acceptation pour un octroi à la firme Mont-Joli Pavage afin que celle-ci se dote des équipements de dépollution requis à son usine de béton bitumineux située dans le rang 2 ouest. Une amélioration que les citoyens de ce secteur apprécieront sûrement.

Le conseil municipal du village s'est plaint à notre municipalité concernant une accumulation éhontée de déchets en bordure de la route Lauzier et du ruisseau portant le même nom et alimentant en eau l'aqueduc. Les autorités du village demandent au conseil de St-Pierre du Lac d'être plus vigilant quant à la disposition des déchets provenant de leurs contribuables. Pour leur part, les autorités de St-Pierre du Lac ont admis le bien fondé de la plainte et en sont venus à la conclusion que l'on devra installer un système de cueillette des vidanges dans la paroisse très prochainement. Une demande de soumission est lancée aux intéressés afin que l'on puisse évaluer le coût de ce nouveau service et prendre les arrangements qui s'imposent. Un dossier à suivre...

Gérard

Ouellet

municipales

VILLAGE DE VAL-BRILLANT

POURQUOI PAS?

Etre de petites municipalités, avoir des populations peu nombreuses, des besoins similaires, sont autant de facteurs qui conduisent souvent les municipalités à unir leurs forces.

C'est dans cet optique que les municipalités du village de Val-Brillant et de la paroisse St-Pierre-du-Lac ont amorcé, au cours des dernières années, un travail de concertation et de collaboration étroite qui les a conduites à des actions communes.

Ainsi, c'est par l'action concertée des deux municipalités qu'ont été rendus possible l'achat, l'aménagement et aujourd'hui l'administration d'un édifice municipal disponible à notre collectivité.

Par la suite, soucieuses de la réalisation d'un dossier moteur de développement, générateur d'emplois, les municipalités concernées ont tenu à participer activement au dossier "usine de pâte" et pour ce faire ont délégué un représentant commun à la Société d'implantation

de la papeterie de la Mata-pédia, en la personne de M. Louis-Philippe Caron.

Les exigences du Gouvernement du Québec sur l'enfouissement des déchets ont provoqué la création d'un comité tri-partite, regroupant les municipalités de Val-Brillant, St-Pierre-du-Lac et Ste-Irène, responsable de la gestion d'un dépôt de services.

L'achat en commun d'un camion d'incendie, moins assurant d'une réserve d'eau en cas de besoin, améliore le service auprès des contribuables concernés.

De même, les discussions en cours autour du dossier "entretien des chemins d'hiver" et "garage municipal" démontre le souci d'améliorer les services, tout en visant une réduction des coûts à moyen terme. Que penser maintenant de poursuivre cette réflexion au niveau des loisirs, tant sportifs, récréatifs que culturels, unissant. Nos efforts pour doter de services minimums en loisirs toutes les couches de notre population.

Ou encore deux petites municipalités ont-elles les moyens de maintenir chacune d'entre elles, un secrétariat efficace, compétent accessible aux citoyens?

Jusqu'où irons-nous?

Pourquoi pas?

Jean-Guy Gagnon, Conseiller

Voici les membres actuels qui composent le Conseil municipal du village de Val-Brillant.

Le maire:

Jean-Baptiste D'Amours

Les conseillers:

Valier Côté

Thérèse Couture

Jean-Guy Gagnon

Jules Michaud

Jean-Guy Pelletier

David Perron

CARTES D'AFFAIRES

marielle DENTUROLOGISTE
VAL-BRILLANT
claveau 742-3268

CLAUDE MALENFANT
Snap-on

R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

les gourmets

POULET FRIT SUPER-CROUSTILLANT

1 poulet à frire (2½ à 3 lbs) découpé ou de 8 à 10 morceaux de poulet.

Shortening

½ tasse de lait

1 oeuf

1 tasse de farine

2 c. à thé de sel d'ail

2 c. à thé de MSG (glutamate monosodique)

1 c. à thé de paprika

¼ c. à thé d'épices à volaille

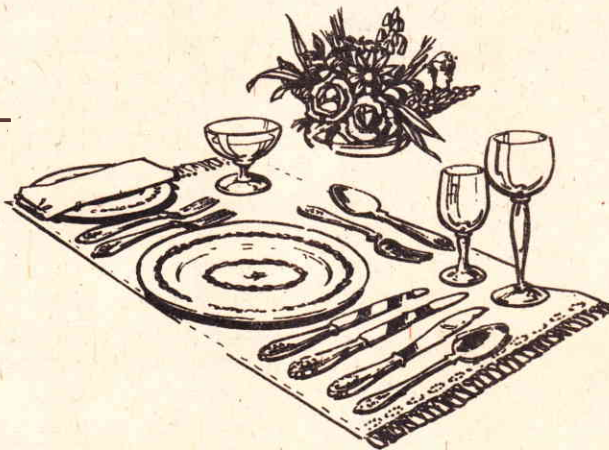
1 c. à thé de poivre noir

Pour obtenir un poulet plus épicé: augmenter les épices à volaille à ½ c. à thé et le poivre noir à 2 c. à thé.

Pour préparer: Mélanger le lait et l'oeuf. Verser la farine et les épices dans un sac de plastique ou de papier et y enrober les morceaux de poulet en agitant. Tremper ensuite les morceaux dans le lait et l'oeuf, puis les passer à nouveau dans le sac de farine assaisonnée afin de les enrober à perfection.

Pour frire: Faire revenir sur tous les côtés dans une poêle contenant de ½ à 1" de Shortening fondu et chauffer à 365 F. Réduire ensuite la chaleur à 275°F et cuire le poulet à découvert en le retournant fréquemment jusqu'à ce qu'il soit tendre (de 30 à 40 minutes). Faire égoutter sur des serviettes de papier.

Jeannine Caron



LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

OBJETS

LOCAL

\$1.00 Per

\$2.00 Re

S'adresser

Mme FRAN

7

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES, REUNIONS DU MOIS.....

NOUVELLES:

Décès: A Sept-Iles, est décédé le 22 mai 80, M. Gérard Paquet 68 ans, époux de Rosette Santerre. Ancien paroissien de Val-Brillant. Condoléances.

Naissance: Nancy, fille de M. et Mme Lucien Côté (Cécile Lavoie), née le 28 avril et baptisée dimanche le 25 mai 80. Parrain et marraine M. et Mme Raymond Fournier (Gisèle Lavoie) oncle et tante de l'enfant. Félicitations.

Comité d'école: Le nouveau Comité d'école de Val-Brillant a été élu: La nouvelle Présidente Mme Marielle Lavoie, Secrétaire Mme Anne-Maire Tremblay, Représentante au Comité des Parents à Amqui Mme Marielle Labrecque, Madame Louise Charest, Mme Yvette Pigeon, Mme Michèle Lauzier, M. Gaétan Ruest, Substitut Mme Francine Morin. Deux autres parents pourront s'ajouter au Comité à l'automne.

ANNONCES:

A VENDRE: TV noir et blanc 23 pouces, avec cabinet, en très bon état, s'adresser à Gérard Gagnon Tel: 742-3881.

A VENDRE: Fauteuil pivotant, 3 chaises berceuses en bois, le tout en bon état pour chalet. Prix à discuter. S'adresser à André Caron Tél: 742-3464.

A L'ATELIER "LA RELEVE" de Val-Brillant, un personnel expérimenté fait la réparation de meubles; décapage, vernissage, et rembourrage. Nous y faisons aussi la réparation générale de vêtements. Communiquer; Tél: 742-3351

PROBLEMES DE SANTE: Si vous avez des problèmes de santé, je suis toujours à votre disposition pour vous conseiller et vous fournir la médication naturelle (d'herbage). Je suis maintenant Phytothérapeute diplômée de L'A.C.P. des Laboratoires Vachon Inc. et 6 ans d'expérience. N'hésitez-pas à communiquer avec moi; Françoise Turcotte Tél: 742-3831.

OFFRE DE SERVICE: J'offre mes services pour tondre les gazons, dans le village seulement. Demandez Mario Tél: 742-3221.

Françoise Turcotte

A VENDRE?

A LOUER?

ARIFS

ites Annonces
erciments

MOISE TURCOTTE
2-3831

RESTAURANT

au bon vivant

mets canadiens et chinois
aussi:

PÂTISSERIES - BUFFETS FROIDS

RECEPTIONS - MARIAGES.

Mme Germaine St-Amand prop.

742-3233

SALON FRANCINE

coiffures modes
traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: **742-3740**
mardi-jedi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

histoire

LE "PIERRE-BRILLANT", UN RETOUR AUX SOURCES

Vous avez été à même de constater que le journal de Val-Brillant s'est trouvé un nom: le Pierre-Brillant. Une trentaine de suggestions étaient parvenues au comité du journal en réponse à l'invitation lancée dans le premier numéro de votre tout nouveau mensuel d'information. Le choix du nom ne s'est pas fait sans difficultés. Le comité n'avait d'autres critères de sélection que celui de la résonance du nom par rapport à l'environnement social et culturel des gens d'ici. Aussi, pour plusieurs d'entre nous, le choix nécessite-t-il quelques explications.

Pierre Brillant c'est d'abord le nom d'un individu: celui du missionnaire qui a oeuvré dans la Vallée de la Matapédia au cours des années 1880 et qui est devenu par la suite le premier curé de la paroisse. Le curé Michaud disait de lui qu'il était un patriote, un colonisateur et un bâtisseur de pays. Il le compare même au célèbre curé Labelle:

"Il a fait, dans la paroisse et dans la région, quelque chose dans un cadre plus restreint, ce que le curé Labelle a fait dans le Grand Nord. Si celui-ci a mérité d'être surnommé le "Roi du Nord", celui-là a été appelé, même de son vivant

le "Père de la Vallée".



PIERRE BRILLANT

sa signature

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "P. Brillant" with a flourish at the end.

Dès les premières tentatives importantes pour jeter les bases d'une communauté humaine au sud du Lac Matapédia, le nom du missionnaire s'identifie à celui de la colonie naissante. En 1883, l'évêque du diocèse change le nom de Cedar-Hall en celui de St-Pierre du Lac Matapédia, d'une part en l'honneur du curé qui dessert la mission et d'autre part parce que celle-ci se trouve comprise

dans les limites de la seigneurie du lac Matapédia.

Par la suite le nom du curé a continué de s'identifier à la communauté: en 1889, lors de l'émanation du décret canonique érigeant la paroisse St-Pierre-du-Lac; en 1891 à la suite de la proclamation du lieutenant-gouverneur érigeant St-Pierre-du-Lac pour les fins civiles; en 1915 au moment de la division de la paroisse et de la naissance du village de Val-Brillant.

Pierre Brillant était d'abord un homme; il est maintenant un personnage historique. Aussi le choix de son nom pour nommer votre journal local est apparu comme sensé aux membres du comité de sélection. Il va de soi que ce nom ne brille pas par son originalité: il suffit de se rappeler que la rue principale à Val-Brillant porte le nom de St-Pierre et que toutes les salles municipales ont jadis porté le même. Par contre il peut être interprété par un retour aux sources, comme une recherche de cette jovialité et de cette gaieté communicative qui ont caractérisé le Curé Brillant et dont se souviennent encore les plus âgés d'entre nous.

Gabriel Auclair

gens de chez-nous

HANDICAP ET COURAGE DE VIVRE

Qui d'entre nous ne s'est demandé un jour ce qui arriverait, si un handicap quelconque, le frappait à une certaine période de leur vie.

C'est ce qui m'amène à vous parler d'une de nos concitoyennes qui mérite une mention de vaillance et de courage. Il s'agit de Mlle Jeannette Tremblay coiffeuse depuis trente-cinq ans.

Frappée de poliomyélite depuis l'âge de cinq ans, elle n'a pu vivre son enfance comme les enfants du voisinage. Plusieurs interventions chirurgicales furent tentées sans résultat. Vu son incapacité de marcher, elle est confinée à une chaise roulante depuis ce temps.

Ne pouvant fréquenter l'école, sa mère dû lui enseigner à lire, à écrire et quelques autres connaissances scolaires. Dès l'âge de dix-sept ans, elle commença à coiffer sa mère, ses soeurs ainsi que quelques amies à l'occasion. En plus de lui apporter une distraction, elle découvre en même temps ses aptitudes et aussi son intérêt pour ce métier.

Le hasard voulut qu'un jour, elle reçoive un journal concernant la coiffure. Elle en obtint divers renseignements et pu aussi se procurer plusieurs produits pour



les cheveux. Elle assista par la suite à une convention qui lui permet de connaître les nouvelles coiffures. Depuis ce temps, elle se rend à des congrès et des journées d'études, une à trois fois par année, pour être à la page.

Mlle Tremblay tient à remercier les gens de Val-Brillant: "Par votre bon encouragement, vous avez contribué à ma réussite et cela a été aussi pour moi un support moral très précieux tout au long de ces années". En encourageant ainsi les personnes frappées d'handicap physique, on leur fournit le moyen de réussir dans la vie.

Nicole Beaulieu



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

chronique agricole

LE CONTROLE DES MAUVAISES HERBES

Selon le chapitre 130 S.R.Q. de la "loi des abus préjudiciables à l'agriculture." Tout propriétaire, occupant ou exploitant une terre, un terrain ou un lot cultivé ou non et y résidant ou non doit détruire les mauvaises herbes considérées comme telles avant la maturité de leurs graines. Les corporations municipales du Québec doivent nommer avant le premier mai de chaque année un inspecteur chargé de l'application du présent règlement.

A l'assemblée régulière du 4 mars du conseil de la paroisse, c'est à l'unanimité que la corporation a nommé M. Noël Caron, inspecteur en chef pour le contrôle des mauvaises herbes dans les limites de notre municipalité.

Après avoir considéré: qu'il suffit d'un seul arpent chargé de mauvaises herbes pour en contaminer des milliers d'autres; que l'agriculture dans notre région est du type intensif et qu'aucun propriétaire ne peut voir réduire ses rendements par la propagation des mauvaises herbes; que la destruction des mauvaises herbes par l'emploi de produits chimiques est de plus en plus onéreuse; qu'il est

dans l'intérêt général de chaque cultivateur que ce fléau soit contrôlé dès son origine, le conseil municipal tient à manifester publiquement son appui entier à M. Caron et l'exorte d'être vigilant dans l'application de son devoir.

De par le sens de la loi, l'inspecteur a le droit de pénétrer sur toute propriété dans l'exercice de ses fonctions. Dans le cas de non respect de la loi des abus préjudiciables à l'agriculture, l'inspecteur doit avertir le propriétaire de voir à détruire ses mauvaises herbes dans les huit jours suivant réception de l'avis, et si ce dernier ne s'y conforme pas l'inspecteur doit détruire lui-même ou faire détruire par d'autres les mauvaises herbes aux frais du propriétaire.

Nous sommes conscients que ces moyens ne doivent être employés que dans les cas ultimes. Comptons que chaque propriétaire se fera plutôt un honneur et une fierté personnelle de tenir ses champs propres. C'est pour nous une manière concrète d'affirmer à tous que notre agriculture se situe à un niveau vraiment professionnel.

Gérard Ouellet



GENEREUX DONATEURS

M & Mme N. CLOUTIER

AGE D'OR

SOCIETE ST-JN-BTE

Mlle Rita ET

Mme ANTOINE PARADIS

ATELIER LA RELEVE

Mme GERMAINE LEBEL

JEAN-LUC ANCTIL

LES FERMIERES

MERCI

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



VALENCIEL

nous et...

L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale est accordée à toute personne qui est privée temporairement ou en permanence, de travail ou de revenus de travail, sans distinction de religion, de race, de couleur etc. Elle est accordée sur une base de la différence qui existe entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et des revenus qu'elle dispose à la condition qu'elle n'en soit pas exclus par la valeur de ses propriétés. L'allocation pour les besoins ordinaires comprend la nourriture, les vêtements, frais d'habitation de chauffage, d'électricité, gaz, besoins personnels et domestiques (N.V.P.D.)

BAREME

Moins de 30 ans \$110 par mois (peut gagner jusqu'à \$216.00)

1 adulte 0 enfant \$301 si frais de logement à \$65.00

1 adulte 1 enfant \$411 si frais de logement à \$85.00

1 adulte 2 enfants \$443 si frais de logement à \$85.00

1 adulte 3 enfants \$451 si frais de logement à \$85.00

s'ajoute \$2.00 pour enfants supplémentaires

2 adultes \$479.00 si frais de logement à \$85.00

2 adultes 1 enfant \$518.00 si frais de logement à \$85.00

2 adultes 2 enfants \$549.00 si frais de logement à \$85.00

2 adultes 3 enfants \$558.00 si frais de logement à \$85.00

s'ajoute à cela \$2.00 par enfants de plus

S'il y a un enfant à charge, âgé de 18 ans et plus qui poursuit ses études au secondaire à plein temps, l'aide est augmentée d'un montant équivalent aux allocations familiales provinciales et fédérales selon son rang dans la famille.

1er rang \$44.00 3e rang \$75.00

2e rang \$52.00 4e rang \$87.00

Besoins spéciaux à un prochain numéro. Colombe Fournier, COMITE " LA RELEVE "

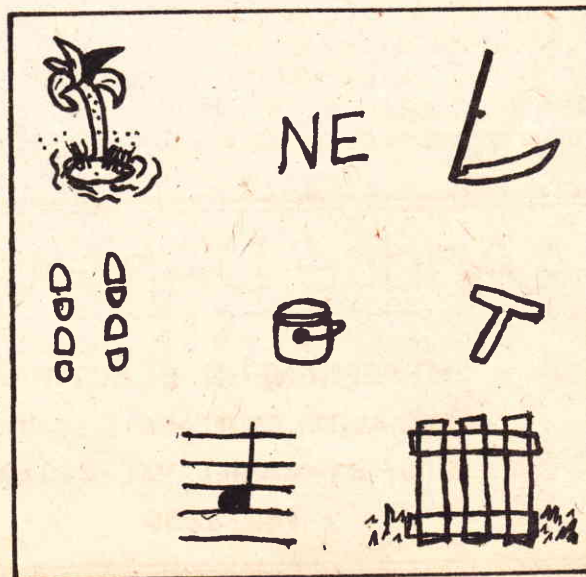
le coin des Jeunes

QUE SIGNIFIE CE REBUS?

VOTRE
COMMERCE
EST-IL
SUFFISAMMENT
CONNU
?

Dessin:
Sylvain Perron
10 ans
4e année

Solution le mois
prochain.



edito · loisir

LE PROJET "DEVELOPPEMENT LOISIR" EST ACCEPTE

Mardi le vingt mai dernier, le centre de la Main-d'Oeuvre du Québec confirmait l'acceptation du projet "Développement Loisir". Ce projet consiste en l'aménagement des équipements récréatifs suivants: terrain de balle, terrain de tennis, terrain de soccer, terrain de ballon-volant et badminton, plage, aire de jeux pour enfants, sentier de ski de fond.

Tous ces équipements, sauf le sentier de ski de fond seront aménagés sur le magnifique terrain des loisirs, situé le long du lac, près de la Cédrière. On se souviendra que la corporation de la Cédrière avait, l'automne dernier, généreusement cédé ce terrain à la corporation des Loisirs.

Le projet est de l'ordre de \$45,000. Ce montant provient de deux sources, \$33,000. proviennent d'une subvention du gouvernement du Québec et \$12,000 proviennent du

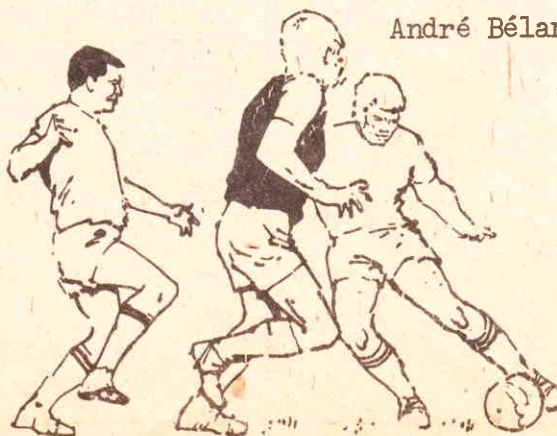
Comité des Loisirs Inc. de Val-Brillant. L'utilisation de cette somme sera répartie comme suit: \$28,000. iront en salaires et \$17,000. iront en matériaux. Les travaux s'échelonnent sur une période de vingt semaines et sept employés y travailleront.

Pour superviser les travaux, un comité d'aménagement a été constitué. Trois responsables dirigent ce comité, il s'agit de Jean-Guy Bouliane, André Bélanger et Marc Turcotte. Les autres membres du comité d'aménagement sont Mme Armand D'Amours, France Caron, Louise Bérubé, Raynald Côté, Jean Rivard et Paul D'Amours.

Ce projet constitue la phase 1 du plan de redressement des équipements de Loisir. Déjà des démarches ont été entreprises auprès des conseils municipaux, afin d'amorcer la phase 2. Cette phase consiste à aménager sur le nouveau terrain des loisirs un centre communautaire avec salle polyvalente, service de restauration, chambres de joueurs, espace de rangement.

Ce centre d'une nécessité évidente constitue l'élément majeur du développement des loisirs chez nous. Pour étudier plus à fond la possibilité d'aménager ce centre, Messieurs Jean-Guy Gagnon et Gérard Ouellet, conseillers, se sont joints au comité d'aménagement. Dans les prochaines semaines, des plans et devis seront réalisés, une étude de coûts sera faite et le tout sera soumis aux conseils municipaux pour qu'une décision soit prise sans délai.

André Bélanger



VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

FORMATION D'UNE LIGUE DE BALLE-MOLLE

Tous ceux qui seraient intéressés à jouer à la balle molle, experts ou débutants, jeunes et moins jeunes hommes et femmes, vous devez donner votre nom à René Lauzier au téléphone 742-3218, le plus tôt possible.

D'ici la St-Jean-Baptiste, des équipes seront formées et un calendrier de parties sera préparé. Une invitation particulière est faite aux débutants, un entraînement spécial est prévu à leur intention.

ATTENTION CULTIVATEURS ON A BESOIN DE VOUS AU FESTIVAL DES FOINS

Comme l'an passé, il y aura une parade d'ouverture au festival. Ceci demande une certaine disponibilité. Le comité organisateur du festival demande à tous les cultivateurs qui seraient intéressés à faire parti de cette parade de bien vouloir donner leur nom au responsable.

Les exigences sont les suivantes: un tracteur ou cheval, un instrument servant à la fenaison, ancien ou moderne, ou une charge de foin et un conducteur responsable des biens véhiculés. Les inscriptions officielles devront être faites en vous servant de la formule pré-

ESPACE PUBLICITAIRE

A VENDRE

La Saint-Jean-Baptiste



La St-Jean-Baptiste, c'est la fête nationale des canadiens Français. De plus à cette occasion les parades font place à des activités sociales plus chaleureuses. Cette année encore le comité de loisirs organise cette grande fête et vous invite à participer en grand nombre aux festivités qui auront lieu le 23 et 24 juin. La St-Jean c'est ta fête !

France Caron,

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CORPORATION DES LOISIRS

C'est mercredi, le 30 avril dernier, que la corporation des loisirs tenait son assemblée générale. Après deux ans de bénévolat les directeurs sortants étaient le président Bernard D'Amours, Germain Perron et André Bélanger ces deux derniers étaient responsables du secteur plein-air. Le

nouveau conseil d'administration est composé de Jean Guy Boulianne, président, Marc Turcotte vice-président, Raynald Côté, trésorier, France Caron, secrétaire Mme Armand D'Amours, Louise Bérubé, Jean Rivard, Paul D'Amours, Jean-Guy Pelletier

vue à cet effet, qui vous sera remise d'ici peu. On fera également, près de la Cédrière, une exposition d'anciens instruments aratoires de toutes sortes. S'il vous plaît, préparez les vôtres, nous en aurons besoin.

Jean-Guy Bouliane, resp.

LA

PUBLICITE

A

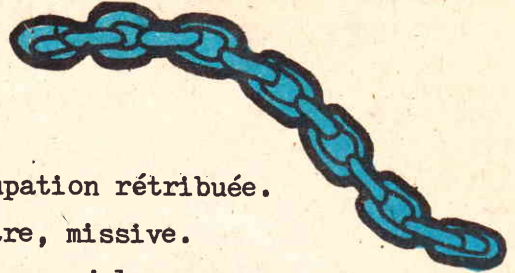
VOTRE

PORTEE

Il faut bien rire !

MOTS À LA CHAÎNE

N.B. CHAQUE MOT COMMENCE PAR LA DERNIÈRE LETTRE DU MOT PRÉCÉDENT



1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

- 1- Occupation rétribuée.
- 2- Epître, missive.
- 3- Désirer, jalouser.
- 4- Il sécrète l'urine.
- 5- Substance dure, riche en calcaire.
- 6- Supérieur, remarquable.
- 7- Plus qu'il ne faudrait.
- 8- Cochon.
- 9- Duvet fourni par le cotonnier.
- 10- Oeuvre littéraire sans valeur.
- 11- Doux, langoureux.
- 12- Travail, occupation.



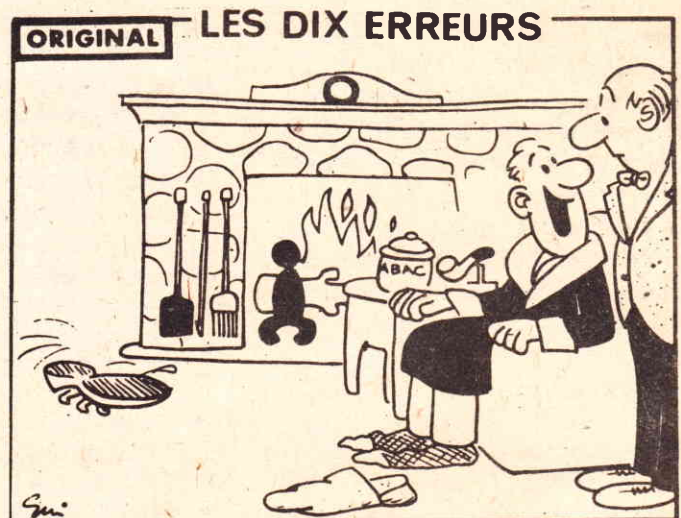
— Garçon votre steak n'est pas tendre du tout.

— Oh! Monsieur, si vous recherchez de la tendresse, adressez-vous, plutôt à la caissière.

Dans le métro, une petite vieille est assise en face d'un jeune homme qui mastique un chewing-gum. Il y va de bon coeur ses mâchoires sont en mouvement constant.

Au bout de cinq minutes la petite vieille lui dit:

Inutile de continuer à me parler Monsieur. Je ne vous entends pas. Je suis complètement sourde.



LE MEILLEUR CHIHUAHUA EN VILLE !

